



Principaux revêtements de décoration

Pancrytex

Résines Hydro Pliolite®
Classe D2.
Aspect mat.
Séchage rapide.

Garnytex mat

Résines acryliques
et polysiloxanes
Classe D2-D3.
Aspect mat.
Très bon garnissant.

Garnynov mat

Résines acryliques
Classe D3.
Aspect mat.
Rénovateur
de systèmes
d'imperméabilité.

Garnoxane

Résines siloxanes
Classe D3.
Aspect mat minéral
profond (classe 10c
selon NF 36-005).
Très bonne
perméabilité
à la vapeur d'eau.



Principaux revêtements d'imperméabilité

TECHNOLOGIE ANTI-ENCRASSEMENT



Garnotec mat

Classes D2
à D3 et I1 à I4.
Aspect mat lisse.
Très polyvalent.

Garnotec structuré NPS

Classes D3
et I1 à I4.
Aspect structuré.
Haute résistance
aux salissures.

Pantifilm mat

Systèmes I1 à I4.
Résines acryliques.
Aspect mat lisse.
Beau rendu
esthétique.

Pantifilm structuré grain moyen

Systèmes I1 à I4.
Résines acryliques.
Aspect taloché.
Grain moyen,
masque les
pontages.

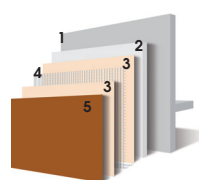


Les revêtements d'Isolation Thermique Extérieure

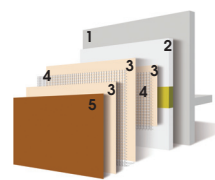
APPLICATION MÉCANISÉE POSSIBLE

Crépitex TR2.0

Résines acrylosiloxanes.
Application manuelle
ou mécanisée.
Bonne tenue au feu. Grain 1mm.



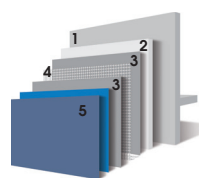
Revithermono®
Système prêt
à l'emploi.



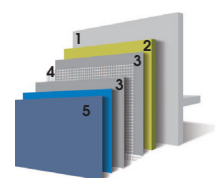
Revithermono® IT249
Système très résistant
au feu pour Immeubles
d'habitation.

Crépitex TR2.5

Résines acrylosiloxanes.
Application manuelle
ou mécanisée.
Bonne tenue au feu. Grain 1,6mm.



Revitherm® Poudre
Système
poudre+eau.



Revitherm® Poudre LDR
Système très résistant
au feu pour IGH.



1 Support 2 Isolant 3 Couche de base
4 Armature 5 Revêtement de finition

IMPRESSIONS POUR SYSTÈMES DE FAÇADES

IMPRIDERME: impression fixante aux résines acryliques en solution. Phase solvant. Fixation des fonds absorbants ou pulvérulents.

PANTIPRIM: impression pigmentée, acrylique en dispersion aqueuse. Bonne opacité et adhérence.

IMPRITEX: impression pigmentée à base de résines Hydro Pliolite® en dispersion aqueuse. Grande Polyvalence et fort pouvoir d'adhérence.

PRIMAIRE 872: impression sous-couche opacifiante aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

Conseillée sur support décapés. Bloque les remontées de paraffine.

REVÊTEMENTS DE DÉCORATION ET PROTECTION DE FAÇADES

PANCRYTEX: Peinture d'aspect mat à base de résine Hydro Pliolite® en dispersion aqueuse.

ACRILAC: Peinture décorative satinée à base de résines acryliques en phase aqueuse.

GARNYTEX MAT: Revêtement mat minéral aux copolymères acryliques et polysiloxanes dispersion aqueuse.

GARNOTEC MAT: Revêtement mat à base de nanotechnologie aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

GARNYNOV MAT: Revêtement semi-épais mat aux copolymères acryliques et polysiloxanes en dispersion aqueuse.

GARNOXANE: Revêtement semi-épais à l'aspect mat minéral profond à base de résine siloxanes en dispersion aqueuse.

Caractéristiques techniques

Produit	Classe	Aspect de finition	Résines	Spécificités	Méthode d'application	
					Couche d'impression	Couche de finition
PANCRYTEX	D2	Mat	Hydro Pliolite®	Séchage rapide, excellente adhérence	PANCRYTEX dilué de 10 à 15%	1 à 2 couches PANCRYTEX
ACRILAC	D2	Satiné	100% acryliques	Laque béton, protège contre la carbonatation	1 couche ACRILAC diluée à 10%	1 ou 2 couches ACRILAC (0,130 kg/m ² chacune)
GARNYTEX MAT	D2/D3	Mat minéral	Acryliques et polysiloxanes	Matité profonde, très bon garrissant	GARNYTEX MAT dilué à 10% 0.140 litre/m ²	1 couche GARNYTEX MAT (0.350 litre/m ²)
GARNYNOV MAT	D3	Mat	Acryliques et polysiloxanes	Rénovateur de systèmes d'imperméabilité	GARNYNOV MAT dilué à 5%	GARNYNOV MAT (3 à 4 m ² /l)
GARNOXANE	D3	Mat minéral profond	Siloxanes (+40% de résines siloxanes à la norme T-30808)	Vrai siloxane monoproduit, très respirant, s'adapte aux supports structurés	1 couche de GARNOXANE diluée à 5% ou IMPRITEX sur supports structurés	1 à 2 couches GARNOXANE pure (250 à 310g/m ²)

Normes

Décoration: Systèmes conformes aux normes XP T34-722 et NF EN 1062-1. Préparation des supports et mise en œuvre des systèmes à réaliser conformément au DTU 59.1.

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILITÉ ET DÉCORATION

• **GARNOTEC NPS ANTI-ENCRASSEMENT:** Systèmes de décoration et d'imperméabilité des façades à base de nanotechnologie, aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

GARNOTEC SOUS-COUCHE: couche intermédiaire, acrylique en dispersion aqueuse.

GARNOTEC MAT: Revêtement de décoration et d'imperméabilité (D2 à I4) à base de nanotechnologie, aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse. Technologie anti- salissures, d'aspect mat lisse.

GARNOTEC STRUCTURÉ NPS: Revêtement de décoration et d'imperméabilité (D3 à I4) à base de nanotechnologie, aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse. Technologie anti- salissures, d'aspect structuré taloché.

• **PANTIFILM:** Systèmes d'imperméabilité des façades à base de résines acryliques en dispersion aqueuse, finition lisse mat ou structuré à l'aspect grain moyen.

PANTIFLEX SOUS-COUCHE: couche intermédiaire pour système PANTIFILM, acrylique en dispersion aqueuse.

PANTIFILM MAT: couche de finition pour système d'imperméabilité d'aspect lisse mat acrylique en dispersion aqueuse.

PANTIFILM STRUCTURÉ GRAIN MOYEN: couche de finition pour système d'imperméabilité d'aspect structuré taloché, acrylique en dispersion aqueuse.

Normes

Imperméabilité : Systèmes conformes aux normes NF DTU 42.1 et NF EN 1062-1. Préparation des supports et la mise en œuvre des systèmes à réaliser conformément au DTU 42.1.

Caractéristiques techniques

Classe	Couche d'impression	Couche intermédiaire	Couche de finition	Caractéristiques
Système Imperméabilité PANTIFILM				
I1		-		
I2	Impricryl ou Impritex ou Pantiprim ou Primaire 872	Pantiflex Sous-couche 300g/m ² diluée à 5%	Pantifilm Mat 500g/m ² ou Pantifilm Grain Moyen 1,9kg/m ²	Finition lisse, mate Finition talochée, masque les pontages
I3		Pantiflex Sous-couche 500g/m ²		
I4		Pantiflex Sous-couche 700 à 900g/m ² + armature		
Systèmes Décoration et Imperméabilité GARNOTEC NPS Anti-encrassement				
D2	Garnotec Mat dilué entre 5% et 10%	-	Garnotec Mat 1 à 2 couches diluées entre 5% et 10%	Mat ou taloché grain moyen
D3	Garnotec Mat dilué entre 5% et 10%	-	Garnotec Mat 1 couche 0,350 litre/m ²	
	Impritex ou Impriderme ou Pantiprim ou Primaire 872	-	Garnotec Structuré NPS 1 couche (1,9kg/m ²) à 1,20 litre/m ²	
I1	Garnotec sous-couche diluée à 15% 1 couche à 250g/m ²	-	Garnotec Mat 1 couche à 450 g/m ² Garnotec Structuré NPS 1 couche à 1,20 litre/m ² (1,9 kg/m ²)	Mat ou taloché grain moyen
I2	Impritex ou Impriderme ou Pantiprim ou Primaire 872	Garnotec sous-couche diluée à 10% 1 couche à 300 g/m ²		
I3		Garnotec sous-couche 1 couche à 500 g/m ²		
I4		Garnotec sous-couche 800 à 1000 g/m ² + armature		

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR (ETICS)

Produits de finition conformes aux normes P84-403, NF T 36-005 et NF EN 1062-1.

• **REVITHERMO** ETICS composé d'enduit mince prêt à l'emploi sur isolant PSE.

• **REVITHERM POUDRE** ETICS composé d'enduit mince en poudre à mélanger avec de l'eau sur isolant PSE.

• **REVITHERM POUDRE LdR** ETICS composé d'enduit mince en poudre à mélanger avec de l'eau sur isolant laine de roche.

Systèmes d'Isolation Thermique Extérieure constitués d'un enduit mince avec ou sans ciment armé d'un treillis en fibre de verre, appliqué directement sur les panneaux isolants de polystyrène expansé ou laine de roche (Revitherm Poudre LdR). Ces panneaux peuvent être collés ou fixés mécaniquement au mur support par chevilles à expansion à visser ou à frapper. La finition est assurée par un revêtement à base de copolymères acryliques ou acrylosiloxanes (Crépitéx TR2.0 ou 2.5).

Système	Mode de fixation		Produit	Enduits de base		Armature fibre de verre	Finition
	neufs ou bruts	anciens ou revêtus		Produit	Type		
Revithermono	collage par plots, en plein ou par boudins au mortier	calage puis chevillage mécanique	PPG Mortier-Poudre Collage-Poudre (2,5kg/m ²) ou Enduit Poudre (2,5kg/m ²)	Enduit Monocolle (3,5kg/m ²)	pâte prête à l'emploi	Armature 500	Crépitéx TR2.0 (2kg/m ²) ou Crépitéx TR2.5 (2,5kg/m ²)
Revitherm Poudre				Enduit Poudre (4,5kg/m ²)	poudre à mélanger avec de l'eau	Armature 150	Crépitéx TR2.5 (2,5kg/m ²)
Revitherm Poudre LdR							

Caractéristiques techniques

Système	Agrément Technique Européen du CSTB	Isolant	Finition enduit mince		Usage
			Finition Enduit mince	Classe feu	
Revithermono	ETA-04/0062	PSE blanc (λ=0,038) ou gris (λ=0,032)	Crépitéx TR2.0 (taloché fin) ou Crépitéx TR2.5 (taloché moyen)	C, s2, d0	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e familles de bâtiments habitation et ERP
Revitherm Poudre	ETA-12/0001		Crépitéx TR2.0 ou Crépitéx TR2.5	B, s1, d0	
Revitherm Poudre LdR	ETA-12/0015	Laine de roche (λ=0,036)	Crépitéx TR 2.0 ou Crépitéx TR 2.5	B, s1,d0 A2, s1, d0	4 ^e familles de bâtiments habitations et IGH

Supports et mise en œuvre

Reconnaissance et préparation impérative des supports conformément aux Avis Techniques et au chapitre 4 (§ 1) du «CPT Enduit mince sur isolant PSE». Mise en œuvre soignée de chaque étape du système exigée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

• **Garanties:**

– Système d'imperméabilité et ETICS: garantie décennale et dans le cadre des responsabilités légales de l'entreprise de mise en œuvre.

– Revêtements plastiques semi-épais: garantie de bon fonctionnement de deux ans avec possibilité de garantie de bonne tenue de dix ans.

• **Lieux de fabrication:** Genlis (21).

• **Distribution:** Le Comptoir Seigneurie Gauthier.

• **Assistance technique:** hotline technique au 0800802813.

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILITÉ DES FAÇADES

PRÉSENTATION

Les systèmes d'imperméabilité sont des revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service.

Ils confèrent au mur revêtu l'étanchéité à l'eau requise par son usage ou lui apportent le complément nécessaire.

La conservation de la fonction imperméabilité du revêtement dépend essentiellement du comportement du support, fissures existantes ou à venir, dimensions des fissures, etc.

Il s'agit en général de systèmes multicouches souples. Dans certains revêtements, la couche intermédiaire comporte une armature, voile tissé ou non, fibres, en vue d'un meilleur comportement à la fissuration. Ces revêtements généralement minces, jouent également un rôle d'aspect.

NORMALISATION

Les systèmes d'imperméabilité doivent être conformes aux normes et DTU :

- **NF T30-804** : Peintures pour le bâtiment - Spécifications des peintures microporeuses pour façades.
- **DTU 59.1** (NF T74-201) : Travaux de peinture des bâtiments.
- **NF P84-401** : Peintures et vernis - Façades - Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service - Définitions et vocabulaire.
- **NF P84-402** : Peintures et vernis - Façades - Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service - Méthodes d'essais.
- **NF P84-403** : Peintures et vernis - Façades - Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service - Caractéristiques et performances.
- **NF DTU 42.1** (décembre 2007) : Réfection des façades en service par revêtements souples d'imperméabilité continue à base de polymères.

Le nouveau texte intègre les anciennes règles professionnelles : « Réfection de façades en mortier de plâtre par revêtement d'imperméabilité à base de copolymères ».

Normalisation européenne (classement EVWA) :

- **NF EN 1062-1** : Peinture et vernis - Produits de peinture et systèmes de peinture

pour maçonneries extérieures et béton - Partie 1 : classification.

- **NF EN 1062-3** : Peinture et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtements pour maçonneries et béton extérieurs - Partie 3 : détermination et classification de la perméabilité à l'eau liquide.

- **XP T34-722** : Peinture et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonneries et béton en extérieur - Adaptation des revêtements de façade à la nouvelle classification européenne.

Classement d'équivalence Européen « EVWA » des revêtements des façades NF EN 1062-1 – codifié T34-722 :

La classe des revêtements souples d'imperméabilité continue à base de polymères est désormais exprimée selon les critères E, V, W, A donnant des indications sur les propriétés et les performances du revêtement.

La correspondance pour les revêtements courants est la suivante :

Revêtement de classe I1 codifié E4V2W2A2

Revêtement de classe I2 codifié E4V2W2A3

Revêtement de classe I3 codifié E5V2W2A4

Revêtement de classe I4 codifié E5V2W2A5

E : Epaisseur totale du revêtement.

V : Perméabilité à la vapeur d'eau.

W : Perméabilité à l'eau liquide.

A : Résistance à la fissuration.

Ces normes s'appliquent aux revêtements pigmentés ou non dont le liant est à base de polymères organiques et qui, appliqués sur une façade en maçonnerie d'éléments enduite de mortier, de liants hydrauliques, ou en béton, au titre de l'entretien ou de la réfection, sont destinés à jouer pour cette façade un des rôles suivants :

- maintien de l'aspect,
- décoration,
- imperméabilité à la pluie,
- isolation thermique.

Les revêtements considérés par ces normes sont tant les systèmes spécifiques de la réhabilitation que les produits aussi employés en construction neuve, dans la mesure où ces derniers servent aussi à la réhabilitation, à l'entretien et au ravalement.

Le classement d'aptitude à l'emploi des systèmes d'imperméabilité s'appuie sur le critère fonctionnel qui est la résistance au passage de l'eau de pluie ainsi que sur la conservation des différentes propriétés (résistance au cloquage, à la fissuration et à l'arrachement notamment).

Plus l'indice est élevé, plus le revêtement possède des caractéristiques élevées de résistance à la fissuration du fond.

Tous les revêtements doivent posséder les caractéristiques ci-après :

- Indice conventionnel perméance à la vapeur d'eau : $I = 40 \text{ g/m}^2.24 \text{ h}$.
- Tenue au cloquage : pas de cloquage.
- Imperméabilité à l'eau : imperméabilité à l'eau pendant 7 jours, pas de trace d'humidité en sous-face.

- Adhérence (valeurs minimales) :

0,7 MPa en rupture adhésive. 0,5 MPa en rupture cohésive.

Les revêtements sont classés suivant les valeurs minimales d'allongement à la fissuration, progressive pour les deux premières classes et instantanée pour les deux dernières classes, avant et après cycles de vieillissement et aux températures de 23°C et -10°C.

Classe I1 - Revêtement s'accommodant de la microfissuration existante du support ne dépassant pas 0,2 mm.

Classe I2 - Revêtement s'accommodant de la fissuration existante du support ne dépassant pas 0,5 mm.

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILITÉ DES FAÇADES

FABRICANT : SÉLECTION HLM 2012/13

Page

SEIGNEURIE

37

SYSTÈMES D'IMPERMÉABILITÉ DES FAÇADES

Classe I3 - Revêtement s'accommodant des fissures du support existantes et à venir ne dépassant pas 1 mm.

Classe I4 - Revêtement s'accommodant des fissures du support existantes et à venir ne dépassant pas 2 mm.

Le DTU 42.1 définit les travaux de réparation de façades en service utilisant des revêtements continus d'imperméabilité à base de polymères, conformes aux normes précédentes.

• **Directive 2004/42/CE modifiée par la Directive 2008/112/CE**: Limitation des teneurs en C.O.V. (Composés Organiques Volatils) dans les peintures décoratives.

Cette directive prévoit des seuils de C.O.V.

(en g/l de produit prêt à l'emploi) différents par catégorie de produits (12), avec 2 phases:

- Phase 1 à partir du 1er janvier 2007,
- Phase 2 à partir du 1er janvier 2010.

CRITÈRES DE CHOIX

Critères éliminatoires

Les systèmes présentés devaient être conformes aux normes et DTU en vigueur.

Critères de sélection

Les principaux critères de sélection des systèmes présentés ont été le classement des systèmes et les conditions économiques proposées.

Les conditions de distribution, d'assistance technique et de garantie ont également été examinées.

MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre des systèmes d'imperméabilité doit être effectuée selon les prescriptions du DTU 42.1 et des Cahiers des Clauses Techniques ou Cahier des Charges des systèmes.

GARANTIE

Les systèmes d'imperméabilité relèvent de la garantie décennale. ■

REVÊTEMENTS SEMI-ÉPAIS

PRÉSENTATION

Les revêtements semi-épais sont des produits prêts à l'emploi, à caractère décoratif et protecteur, constitués principalement par un mélange de liants synthétiques, de pigments et de matières de charges permettant :

- de protéger et masquer les supports faïencés extérieurs verticaux compatibles en maçonnerie enduite de béton, revêtus ou non et dont le faïencage est supposé stabilisé,
- de limiter la pénétration par porosité des eaux de ruissellement dans les supports de maçonnerie verticale qui ne sont ni micro fissurés, ni fissurés.

Ces revêtements possèdent des charges minérales (sables et quartz) comme les revêtements plastiques épais mais s'en distinguent par leur épaisseur (charges moins grossières, granulométrie plus régulière) et leurs caractéristiques propres.

NORMALISATION

Les revêtements semi-épais doivent être conformes aux normes et DTU :

- **NF T34-720** : Revêtements semi-épais à fonction de protection des supports faïencés.
- **NF T84-401** : Peinture et vernis – Façades – Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service – Définitions et vocabulaire.
- **NF T84-402** : Peinture et vernis – Façades – Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service – Méthodes d'essais.
- **NF T84-403** : Peinture et vernis – Façades – Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en services – Caractéristiques et performances.
- **DTU 59.1** (NF P74-201) : Travaux de peinture des bâtiments.

Normalisation européenne (classement EVWA) :

- **NF EN 1062-1** (octobre 2004) : Peintures et vernis – Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs – Partie 1 : classification.
- **NF EN 1062-3** (mai 2008) : Peintures et vernis – Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs – Partie 3 : détermination de la perméabilité à l'eau liquide.
- **XP T34-722** (septembre 2004) : Peintures et vernis – Produits de peinture et systèmes

de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs – Adaptation des revêtements de façade à la nouvelle classification européenne.

Classement d'équivalence Européen « EVWA » des revêtements des façades NF EN 1062-1 – codifié T34-722 :

La classe des revêtements de façade est désormais exprimée selon les critères E, V, W, A donnant des indications sur les propriétés et les performances du revêtement. La correspondance pour les revêtements courants est la suivante :

Revêtement semi-épais de classe D3 codifié E4V2W2A1 avec

E : Epaisseur totale du revêtement.

V : Perméabilité à la vapeur d'eau.

W : Perméabilité à l'eau liquide.

A : Résistance à la fissuration.

Selon les spécifications de la norme T 34-720, un revêtement semi-épais doit être appliqué à raison de 700 g/m² minimum sur les supports ayant les travaux d'apprêt appropriés, et son aptitude à la fonction est définie par les critères d'aptitude spécifique à l'emploi suivants :

- Vieillessement artificiel ;
- Arrachement par traction, avant et après vieillissement ;
- Complément d'imperméabilisation à l'eau de ruissellement après 7 jours sous 10 cm d'eau ;
- Susceptibilité au cloquage (exposition à 38°C, 50°C, 81°C ;
- Perméabilité à la vapeur d'eau.

Les revêtements apportant une protection superficielle de nature à masquer le faïencage du support appartiennent à la classe D3 selon la norme P 84-403.

Les revêtements limitant la pénétration par porosité des eaux de ruissellement dans les supports verticaux non fissurés appartiennent à la classe I1 selon la norme P84-403.

• **Directive 2004/42/CE modifiée par la Directive 2008/112/CE** : Limitation des teneurs en C.O.V. (Composés Organiques Volatils) dans les peintures décoratives.

Cette directive prévoit des seuils de C.O.V. en gramme par litre de produit prêt à l'emploi, différents par catégorie de produits (12 au total) avec 2 échéances : 1^{er} janvier 2007 et 1^{er} janvier 2010.

CRITÈRES DE CHOIX

Critères éliminatoires

Les produits présentés devaient être conformes aux normes et DTU en vigueur.

Critères de sélection

Le prix des produits présentés a constitué le principal critère de sélection.

Les conditions de distribution, d'assistance technique et de garantie ont également été examinées.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre des revêtements semi-épais doit être effectuée selon les prescriptions du DTU 59.1.

D'une manière générale les revêtements semi-épais s'appliquent sur les différents types de murs, sauf ceux dont l'étanchéité doit être assurée exclusivement par un revêtement d'étanchéité.

La surface à recouvrir doit être exempte de matières friables pulvérulentes.

Les joints de construction, les surfaces horizontales ou inclinée de moins de 45°, exposées à la pluie, et les soubassements de murs sujets à des remontées d'eau par capillarité, ne doivent pas être revêtus de revêtements semi-épais.

GARANTIE

Les produits bénéficient de la garantie de bon fonctionnement de 2 ans, et de la garantie de bonne tenue de 10 ans. ■

REVÊTEMENTS SEMI-ÉPAIS	
FABRICANT : SÉLECTION HLM 2012/13	
	Page
SEIGNEURIE	37

PEINTURES DE FAÇADE

PRÉSENTATION

La consultation avait pour objet la sélection de peintures en feuil mince, ayant une fonction de décoration. Ces revêtements, pigmentés ou non, dont le liant est à base de polymères organiques ou à base de liants minéraux pouvaient être destinés à un emploi spécifique à la construction neuve, à la réfection de façades ou aux deux cas.

NORMALISATION

Les peintures de façades doivent être conformes aux normes et DTU :

- **NF T30-804**: Peintures pour le bâtiment - Spécifications des peintures microporeuses pour façades.
 - **NF P84-401**: Peintures et vernis - Façades - Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service - Définitions et vocabulaire.
 - **NF P84-402**: Peintures et vernis - Façades - Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service - Méthodes d'essais.
 - **NF P84-403**: Peintures et vernis - Façades - Revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service - Caractéristiques et performances.
 - **DTU 59.1** (NF P-201): Peintures - Travaux de peinture des bâtiments.
- Normalisation européenne (classement EVWA):
- **NF EN 1062-1**: Peinture et vernis - Produits de peinture et systèmes de peinture pour maçonneries extérieures et béton - Partie 1: classification.
 - **NF EN 1062-3**: Peinture et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonneries et béton extérieurs - Partie 3: détermination et classification de la perméabilité à l'eau liquide.
 - **XP T34-722**: Peinture et vernis - Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonneries et béton en extérieur - Adaptation des revêtements de façade à la nouvelle classification européenne.

Classement d'équivalence Européen « EVWA » des revêtements des façades NF EN 1062-1 – codifié T34-722 :

La classe des peintures de façade est désormais exprimée selon les critères E, V, W, A donnant des indications sur les propriétés et les performances du revêtement.

La correspondance pour les revêtements courants est la suivante :

Hydrofuge de classe D1 codifié E1V2W2A0.
Lasure béton de classe D1 codifié E2V2W1A0.
Peinture de classe D2 codifié E3V2W1A0.

E : Epaisseur totale du revêtement.

V : Perméabilité à la vapeur d'eau.

W : Perméabilité à l'eau liquide.

A : Résistance à la fissuration.

D'après les spécifications de la norme NF P 84-403, les peintures de façades peuvent être classées D1 ou D2 selon leur aptitude à la fonction de décoration

- D1 est la classe des revêtements permettant de maintenir l'aspect d'origine du parement de la façade ou de lui donner un aspect peu différent.
- D2 est la classe des revêtements ayant une fonction décorative, et satisfaisant à ce titre, aux critères de la norme NF T 30-804 - résistance à l'arrachement (avant et après vieillissement) supérieure à 1,5 MPa;
 - perméabilité à l'eau inférieure ou égale à 100 g/dm²/jour;
 - perméabilité à la vapeur d'eau supérieure ou égale à 40 g/m²/jour; - tenue aux variations cycliques de température;

– tenue à l'humidité et à la chaleur; - pouvoir masquant supérieur ou égal à 5,8 m²/kg;

– rendement superficiel compris entre 4 et 8 m²/kg;

– durée de séchage inférieure ou égale à 6 h.

• **Directive 2004/42/CE modifiée par la Directive 2008/112/CE**: Limitation des teneurs en C.O.V. (Composés Organiques Volatils) dans les peintures décoratives.

Cette directive prévoit des seuils de C.O.V. (en g/l de produit prêt à l'emploi) différents par catégorie de produits (12), avec 2 phases:

– Phase 1 à partir du 1^{er} janvier 2007,

– Phase 2 à partir du 1^{er} janvier 2010.

CRITÈRES DE CHOIX

Critères éliminatoires

Les produits présentés devaient être conformes aux normes et DTU en vigueur.

Critères de sélection

Les critères économiques ont constitué les principaux critères de sélection des produits en fonction:

- de leurs principales caractéristiques spécifiques (résistance à l'arrachement, perméabilité, pouvoir masquant, etc.);
- de leurs caractéristiques d'identification.

Les conditions de distribution, d'assistance technique et de garantie ont également été examinées.

MISE EN OEUVRE

La mise en oeuvre des peintures doit être effectuée selon les prescriptions du DTU 59.1.

GARANTIE

Les produits sélectionnés bénéficient de la garantie de bon fonctionnement de 2 ans avec possibilité d'extension contractuelle de cette garantie à 5 ou 10 ans selon les produits. ■

PEINTURES DE FAÇADE	
FABRICANT : SÉLECTION HLM 2012/13	
	Page
SEIGNEURIE	37

ENDUITS MINCES SUR ISOLANTS

PRÉSENTATION

Ces systèmes sont destinés à l'isolation thermique des murs par l'extérieur. Ils sont constitués des principaux produits suivants :

- isolant, par plaques de polystyrène expansé ou laine de roche,
- produits de fixation de l'isolant sur la maçonnerie support, collé ou fixé mécaniquement,
- armatures: treillis en fibre de verre pour les systèmes avec de l'enduit mince,
- enduits: enduit mince (finition organique),
- revêtement de finition pour le système à enduit mince (finition organique) peut être un revêtement plastique épais,
- accessoires pour la réalisation des zones et points singuliers.

NORMALISATION

Ces produits pris dans leur ensemble constituent des systèmes d'isolation thermique extérieurs «ETICS» qui, depuis la mise en place de la Directive sur les produits de Construction, relèvent depuis le 1er janvier 2005 de la procédure de l'Agrément Technique Européen (ATE) accompagné d'un Document Technique d'Application (DTA).

CRITÈRES DE CHOIX

Critères éliminatoires

Les systèmes proposés devaient bénéficier d'un ATE à caractère favorable ou en cours d'obtention.

L'ATE définit les produits qui constituent le système et donne :

- les caractéristiques relatives au système (compatibilité des composants, et durabilité),
- les informations relatives aux composants (donner une indication, une classification, une déclaration, une description des éléments)
- les informations relatives à la conception (plans annotés et cotés).

Critères de sélection

Les principaux critères de sélection ont été les critères économiques et techniques. Les conditions de garantie, de distribution et d'assistance technique ont également été examinées.

Les systèmes à fixation mécanique sont, d'une manière générale, d'un coût en fourniture et pose sensiblement plus élevé que les systèmes collés.

MISE EN ŒUVRE

Les systèmes doivent être mis en œuvre conformément aux prescriptions de l'ATE et des notices de pose des fabricants.

La reconnaissance et la préparation du support, les généralités relatives à la mise en œuvre des ETICS doivent être effectuées conformément :

- au chapitre 7 de l'ETAG (Guide d'Agrément Technique Européen) avec élimination impérative de toute peinture existante, ainsi que de tout revêtement organique,
- aux réglementations nationales en vigueur, notamment en terme de feu et de résistance au vent,
- au «Cahier des Prescriptions Techniques d'emploi et de mise en œuvre des systèmes d'isolation thermique extérieure avec enduit mince sur PSE» Cahier du CSTB 3035 d'avril 1998.

Ce sont les qualités des supports à traiter qui orienteront le choix à effectuer entre les deux modes de pose possibles.

GARANTIE

Les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur relèvent de la garantie décennale. ■

ENDUITS MINCES SUR ISOLANTS	
FABRICANT : SÉLECTION HLM 2012/13	
	Page
SEIGNEURIE	37